

NON AU DÉNI DES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 3 SEPTEMBRE 2021

Malgré les nombreuses alertes et mises en garde des associations de personnes en situation de handicap, de la Ligue des droits de l'Homme (LDH), des institutions et organismes publics et parapublics (CNCDH, Défenseure des droits...), le gouvernement persiste dans son déni et continue sa politique différenciée à l'égard des personnes en situation de handicap, allant jusqu'au non-droit dans certains domaines que le handicap ne saurait justifier.

C'est ainsi que les 18, 20 et 23 août 2021, les membres du Comité des droits des personnes handicapées des Nations unies ont été, pour le moins, surpris par les affirmations de Mme Cluzel, qui affirme devant la représentation onusienne que « *Les personnes en situation de handicap sont enfin considérées comme sujets de droits et non plus comme des objets de soins* ». Ce que conteste très justement la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), qui par la voix de sa secrétaire générale, Mme Magali Lafourcade, « *constate un décalage entre le discours politique et la réalité vécue par les personnes en situation de handicap et leurs familles en France* ». C'est aussi l'avis de Mme Claire Hédon, Défenseure des droits, qui regrette que « *la France n'ait pas encore pris pleinement en considération la nouvelle approche, fondée sur les droits, induite par la Convention* » et rappelle que « *les discriminations à l'égard des personnes handicapées constituent le premier motif de saisine du Défenseur des droits en matière de discrimination* ».

La LDH dénonce le décalage persistant entre les proclamations ministérielles et la réalité effective de la mise en œuvre des droits des personnes en situation de handicap. Elle soutient le collectif Handicaps qui enjoint « *l'Etat français à réviser ses politiques publiques pour mettre fin à cette discrimination structurelle, [et] permettre aux personnes en situation de handicap de choisir pleinement leur mode de vie et de [leur] garantir leurs droits effectifs.* »

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

